

HISTORIAE

VOL. LVIII (2025/1), p. 105-118 DOI: 10.14746/sh.2025.58.1.009

Contestation des migrations économiques européennes après 2004 en France : étude de cas du 'plombier polonais'

Contestation of European Economic Migration after 2004 in France: Case Study of the 'Polish Plumber'

Sabine Menu

EM Strasbourg Business School, Université de Strasbourg smenu@unistra.fr

ORCID: 0009-0001-5587-6486

LUCYNA BŁAŻEJCZYK-MAJKA Université Adam Mickiewicz de Poznań lucyna.blazejczyk-majka@amu.edu.pl ORCID: 0000-0002-4439-8351

ABSTRACT: Economic migration is a cornerstone of the Single European Market, which is founded on the principle of unfettered freedom of movement. But when the EU underwent its biggest enlargement, the expression 'Polish plumber' emerged in France from 2004 onwards to denounce the pressure on the labour market generated by what was deemed unfair social competition from the new Member States. The study compares the political uses of this expression in France with demographic statistics, and highlights that its main impact can be likened to a non-tariff barrier regularly claimed to limit the free movement of people.

KEYWORDS: Free movement, economic migration, non tariff barrier, 'Polish plumber', France.

Introduction

Dès 2006, la Commission européenne publie une évaluation économique des deux premières années du plus vaste élargissement de l'Union européenne (UE), où est soulignée la dynamique positive qui s'est enclenchée vers une convergence, malgré les divergences économiques qui n'avaient jamais été aussi importantes entre États membres¹. Vingt ans après

¹Commission Européenne, *Enlargement, Two years later: an economic evaluation*, Occasional papers n°24, 2006 < https://ec.europa.eu/economy_finance/publications/pages/publication_summary7550_en.htm> [consulté le 10/01/2025].



© 2025. The Author(s). Published by Adam Mickiewicz University in Poznań, 2025. Open Access article, distributed under the terms of the Creative Commons license (CC BY-SA 4.0) Attribution-ShareAlike 4.0 International (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

l'élargissement, le rattrapage économique se confirme², mais les perceptions nationales divergent concernant les migrations économiques à autoriser d'un État à l'autre, alors qu'est garanti, à tous, le principe de la liberté de circulation des travailleurs et la libre prestation des services. L'expression du « plombier polonais » est devenue tout au long de cette période un marqueur de ces divergences et un outil pour cliver.

Cette expression a été popularisée en France avec la campagne référendaire sur la Constitution pour l'Europe en 2005, pour être ensuite reprise maintes fois dans le but de souligner une pression sur le marché du travail en Europe occidentale, générée par la concurrence sociale jugée déloyale venant des nouveaux États membres. Ce n'est pas la première fois, dans le cadre de la construction européenne, que les travailleurs immigrants issus d'autres États membres font l'objet de craintes en France quant à une « invasion » de la « concurrence de la main d'œuvre étrangère », conduisant « le gouvernement et l'administration à freiner l'application des directives européennes » ; et ce même « en période de croissance », comme par exemple dans les années 1960, avec le cas des immigrants italiens³. Lors de l'élargissement de l'UE à l'Espagne et au Portugal en 1986, s'ajoute à ces craintes la « question de la prestation de service transfrontière [qui donne lieu à] une décennie de blocage législatif [pour] réglementer la situation des travailleurs détachés »⁴.

Ce phénomène ne concerne pas uniquement la France. La peur du « plombier polonais » a été également forte en Allemagne⁵. La question de la protection du marché du travail au Danemark ou les relations entre la Suède et la Lettonie ont été tout aussi médiatisées⁶. Les interprétations hongroises et roumaines du « plombier polonais » mettent en avant l'asymétrie et le clivage qui s'exprime entre l'« Est » et l'« Ouest », sans reconnaissance des mémoires historiques spécifiques (en particulier, le communisme)⁷. Il faut

 $^{^2}$ Statistics Poland, 20 years together, 2024 < https://stat.gov.pl/en/topics/other-studies/other-aggregated-studies/20-years-together-poland-in-the-european-union,37,1.html> [consulté le 10/01/2025] ; I. Jarukaitis, « The European Union as a Community of Values : the Importance of the Dialogue between the Court of Justice of the European Union and National Courts' », $\it Teise$, 131, 2024.

 $^{^3}$ H. Dubucs, S. Mourlane « Les Migrations Intra-Européennes d'hier à Aujourd'hui », Hommes&Migrations, n°1317-1318, 2017.

 $^{^4}$ « Le détachement de travailleurs », fiches thématiques sur l'Union européenne, 2024 https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/37/le-detachement-de-travailleurs [consulté le 10.01.2025].

⁵ H. Volkmann, « Wer Hat Angst Vor Dem Polnischen Klempner? Analyse Der Deutschen Einstellung Gegenüber Arbeitern Aus Polen Und Wie Sie in Den Medien Und von Politikern Präsentiert Wurde." *Aktuelle Ostinformationen* 53, n°3-4, 2006.

⁶ M. Zaremba, *Polski Hydraulik i inne opowieści ze Szwecji*, Wydawnictwo Czarne, Wołowiec 2008

A. Capelle-Pogacean, « The Polish Plumber and the Imaginaries of the East-West Divide in

enfin souligner que l'usage de l'expression renvoie souvent aux « travailleurs de l'Est »⁸, soit l'ensemble des travailleurs de l'UE-8⁹.

L'objectif de cette étude est de lier l'analyse des statistiques démographiques à celle des usages politiques de l'expression du « plombier polonais » afin d'évaluer son impact sur la réalisation du principe fondateur de la libre circulation au sein du marché européen, notamment sous la forme de barrières non-tarifaires¹⁰. Les parties suivantes présentent le contexte démographique et politique européen de la migration de la main-d'œuvre en 2004, ainsi que les perspectives françaises et polonaises sur ce phénomène avant 2008, à travers les usages de l'expression du « plombier polonais ». La dernière partie analyse la continuité et les changements dans l'usage de cette expression en France après 2008. Les résultats les plus importants sont rassemblés dans les conclusions.

Contexte économique et politique européen en 2004

Les bases du Marché commun, par la suite dénommé Marché unique, sont établies dès les Traités de Rome signés en 1957 : il est prévu que tous les facteurs de production puissent circuler sans entraves entre les États membres afin de libéraliser les échanges et favoriser la prospérité économique. Y est associée l'ambition politique d'« union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe ». Dans les Traités européens, l'article 45 TFEU affirme le droit de tout ressortissant européen de chercher, d'occuper, de résider et de bénéficier des mêmes conditions de travail sans discrimination nationale dans l'un des États de l'UE. L'article 49 TFEU définit le principe de la liberté d'établissement, et l'article 56 celui de fournir des services sans discrimination liée à la nationalité. Il s'agit de libertés fondamentales selon le droit de l'UE.

En 2004, une étape supplémentaire dans la constitution d'un marché sans entraves de circulation est proposée par la Commission européenne avec le principe du « pays d'origine ». En 2006, une version amendée de cette proposition est adoptée (« directive Services » ou « directive Bolkestein »), le principe du pays d'origine étant remplacé par la « liberté de produire des services » dans toute l'UE, à l'exception des services publics liés à l'éducation, à la santé et à la culture.

Hungary and Romania : Old Divisions and New Boundaries », $Studia\ Universitatis\ Babes-Bolyai$ - $Studia\ Europaea\ 2,\ n^o\ 1-2,\ 2007.$

 $^{^{8}\}mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny 8}}}$ « Polish plumber turned out to be French hoax », Euractiv, 22.10.2009.

⁹ C'est-à-dire les ressortissants des pays ayant adhéré à l'UE en 2004 sauf Malte et Chypre qui ne sont pas concernés par des mesures transitoires visant la migration économique.

 $^{^{10}}$ Une barrière non-tarifaire est une mesure autre qu'un droit de douane qui vise à limiter l'accès à un marché.

Dans ce contexte, l'élargissement de l'UE en 2004 a permis aux citoyens des nouveaux pays membres de circuler librement dans l'UE, soulevant la question des migrations économiques¹¹, pour venir travailler, ainsi qu'exporter ou établir des services à l'étranger. Une période de transition est négociée et figure dans le traité d'adhésion, laissant à chaque État le soin de fixer la date d'ouverture totale de son marché du travail d'ici à 2011¹². Dès 2006, le Parlement européen vote une résolution demandant à l'ex UE-15 d'abolir les mesures transitoires en vigueur, aux vues de l'absence de tension sur les marchés du travail des États membres qui ont opté pour l'ouverture sans restriction (comme au Royaume-Uni) et l'absence de migration massive¹³. En France, les immigrants polonais peuvent y travailler sans permis supplémentaire depuis 2008.

Dès l'adhésion de la Pologne à l'UE, son économie s'intègre fortement au Marché unique : depuis 2005, les trois quarts de ses exportations sont réalisées avec l'UE, contre moins d'un quart en 1985¹⁴. La France est restée une destination très secondaire pour l'immigration polonaise (graphique 1), particulièrement du fait de freins linguistiques et administratifs par rapport aux pays anglo-saxons¹⁵. Le risque posé par l'arrivée massive du « plombier polonais » sur le marché du travail français est donc resté un mythe, et, dans son ensemble, dans l'UE, les migrations économiques à partir des années 2000 sont restées limitées¹⁶. La raison principale (73%) d'émigrer pour les Polonais est bien liée au travail¹⁷, alors qu'en moyenne, le principal motif d'émigration en Europe est le regroupement familial¹⁸. Dans le cas polonais, il s'agit en grande partie de personnes qui partent travailler à l'étranger avec des diplômes.

 $^{^{11}\,\}text{Il}$ y a plusieurs formes de « migration économique » dans le contexte du marché unique européen. D'une part, d'après la législation européenne (Règlement [CE] n°862/2007), l'immigration se définit comme « l'établissement, par une personne, de sa résidence habituelle, pour une période atteignant ou supposée atteindre douze mois au moins, sur le territoire d'un État membre après avoir eu précédemment sa résidence habituelle dans un autre État membre ou dans un pays tiers ». Le travailleur détaché européen, comme le travailleur saisonnier ou le travailleur transfrontalier, ne change pas de résidence mais obtient l'autorisation de travailler temporairement dans un des pays de l'UE.

¹² Acte d'adhésion de la Pologne, voir annexe XII, paragraphe 14.

¹³ Résolution du Parlement européen sur les arrangements transitoires limitant la libre circulation des travailleurs sur le marché du travail de l'UE (2006/2036(INI)).

¹⁴ Statistics Poland, *Yearbook of foreign trade statistics*, 2023.

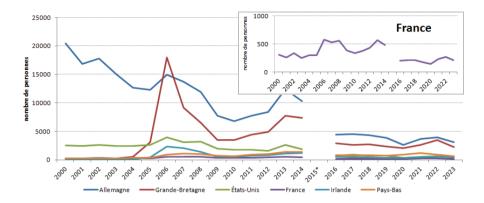
¹⁵D. Leonard, « Exploding the myth of the Polish plumbers », *Politico*, 12.10.2005.

 $^{^{16}}$ C. Batut, T. Gantois, J. Lavallée, « La mobilité intra-européenne des personnes », $\it Trésor-Eco$, n°337, février 2024.

¹⁷ Census 2011, Poland.

¹⁸C. Batut et al., op.cit.

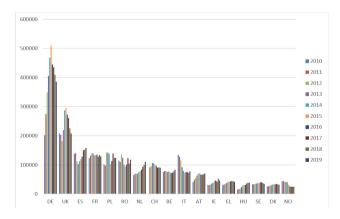
Graphique 1. Principales directions de l'émigration pour résidence permanente depuis la Pologne au cours des années 1990-2023 (pays sélectionnés)



Source : sur la base des données du rapport : « Main directions of emigration and immigration for permanent residence in the years 1966-2023 », Central Statistical Office, Warsaw 2024.

De plus, avec le graphique 2, on constate que dès 2012, la Pologne devient elle-même la cinquième destination des immigrants européens au sein de l'UE, et le rapport émet l'hypothèse qu'il s'agit essentiellement de retours. Ceci illustre le phénomène général d'ouverture progressive des frontières à la libre-circulation des personnes observé suite à l'adhésion à l'UE¹⁹:

Graphique 2 : Pays avec le plus grand nombre d'entrées d'immigrants d'autres pays européens par an



Source: J. Mooyaart, H. de Valk, [in:] QuantMig (2021, p. 17).

 $^{^{19}}$ Ibidem.

L'émergence du 'plombier polonais' dans les débats politiques sur l'Europe avant 2008

Malgré le niveau très limité de l'immigration polonaise en France en 2004, le sentiment du risque posé par l'élargissement sur le marché du travail français²0 est prégnant et l'expression du « plombier polonais » va devenir un marqueur dans les débats politiques. Cette expression est popularisée dans les médias lors de la campagne du référendum portant sur la proposition de traité constitutionnel pour l'Europe en 2005. Référence évoquée dans l'hebdomadaire Charlie Hebdo en décembre 2004²¹, le « plombier polonais » donne lieu à une polémique politique avec son instrumentalisation par Philippe de Villiers pour souligner la figure d'un « prédateur » venant en France pour « voler le travail » en travaillant pour moins cher²². Le chef du parti souverainiste de droite l'utilise pour donner un « exemple concret »²³ des conséquences jugées négatives du principe de la libre prestation des services telle que proposée dans la « directive Bolkestein ». Au cours de la campagne référendaire, elle est régulièrement sollicitée au cœur des débats des élus politiques engagés pour ou contre le projet constitutionnel²⁴.

L'efficacité médiatique du « plombier polonais » est liée autant à la profession ouvrière visée, qui est facilement caricaturable et qui touche l'intime dans lequel on ne veut pas voir surgir un étranger²⁵, que la Pologne, pays le plus peuplé parmi les nouveaux Etats membres et qui connaît déjà une série de stéréotypes bien ancrés dans l'imaginaire français²⁶. Lors de la campagne référendaire, l'usage de cette expression recouvre parfois des accents xénophobes²⁷. Les débats qu'elle suscite conduisent à des actions radicales,

²⁰ 63% des Français interrogés estiment que l'élargissement pourrait entraîner une augmentation du chômage et 58% que l'Europe va se réduire à une zone de libre-échange (23-24 avril 2004, Louis Harris, in Nouvel Observateur, 5 mai 2004). Selon le sondage « Eurobaromètre » de novembre 2002, seuls 41% des Français (52% moyenne européenne) ont une opinion favorable de l'élargissement, contre 49% (32% en moyenne européenne) qui en ont une opinion négative.

 $^{^{21}}$ J. Vallet, « Passe d'arme France-Pologne : d'où vient le « plombier polonais » ?, RFI, 26.08.2017.

 $^{^{22}\,\}mathrm{E}.$ Sciolino, « Unlikely Hero in Europe's spat: the 'Polish Plumber' », New York Times, 26.06.2005.

²³ RFI, op. cit.

²⁴ *Ibidem*, p.6.

²⁵ J.-M. Sarale, « Formule discursive, argumentation et dialogisme transdiscursif : le 'plombier polonais' dans le débat public de 2005 sur l'Europe », [in :] J. Auboussier, T. Ramoneda, *L'Europe en contre-discours*, 948, n°58, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015.

²⁶ A. Jablonska « Le plombier polonais », [in :] « Karambolage », Arte TV, 27.11.2017.

²⁷ New York Times, op. cit.

comme la coupure de courant décidée par des employés d'EDF dans le village du nord de la France où réside le commissaire Frits Bolkestein, en réaction à ses propos prônant l'accueil de plombiers polonais pour combler les carences dans la main d'œuvre locale²⁸.

D'autres expressions émergent au même moment, toujours à connotation négative, comme celle du « boucher polonais » en Allemagne²⁹, ou encore en France le « maçon letton »³⁰ et l'« architecte estonien »³¹, mais elles ne gagnent pas la même popularité.

L'efficacité politique du « plombier polonais » se traduit dans le résultat du référendum, qui donne une majorité de 55% aux adversaires du projet constitutionnel. Dans les sondages de sortie des urnes, les deux premières raisons invoquées par les partisans du « non » est le mécontentement face à « la situation économique et sociale actuelle en France » (52%) et un projet de « constitution trop libérale sur le plan économique » (40%)³². Le « plombier polonais » devient le « bouc émissaire »³³ pour exprimer la crainte face au « *dumping* social ». Mais le résultat principal contribue à stigmatiser les travailleurs européens issus des nouveaux pays membres et à cliver les positions politiques en France et en Europe.

Les réactions politiques polonaises

L'expression du « plombier polonais » entre dans le champ des relations politiques franco-polonaises dès 2005 et contribue à les cliver. En Pologne, à gauche et à droite, on désapprouve cette référence. Le Président Kwaśniewski dénonce l'usage « répété, exagéré et erroné » de l'argument du « plombier polonais » lors de sa visite officielle en France quelques jours avant le scrutin de mai 2005³⁴. Du point de vue polonais, l'expression devient synonyme d'un rejet de l'élargissement de 2004, par peur de la concurrence créée sur le marché du travail de « l'ancienne Europe »³⁵.

²⁸ Ibidem.

 $^{^{29}}$ E. Grossman, C. Woll, « The French debate over the Bolkenstein directive », *Comparative European politics*, vol. 9, 3, 2011.

³⁰ New York Times, op. cit.

^{31 «} Karambolage », op. cit.

³² IPSOS, sondage sorti des urnes, 25 mai 2005 https://www.ipsos.com/fr-fr/referendum-29-mai-2005-le-sondage-sorti-des-urnes#04 [consulté le 10.01.2025].

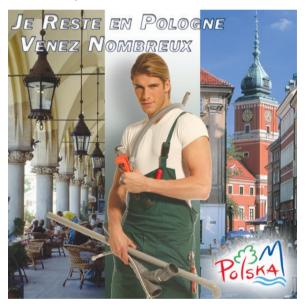
³³ Politico, op. cit.

³⁴ New York Times, op. cit.

³⁵E. Kawecka-Wyrzykowska, « Narodowe regulacje na rynku wewnętrznym UE: nowe bariery we współpracy », [in :] E. Kawecka-Wyrzykowska (ed.), *Unia Europejska w gospodarce światowej – nowe uwarunkowania*, Szkoła Główna Handlowa w Warszawie – Oficyna Wydawnicza, Warszawa 2007.

A l'initiative de l'office du tourisme polonais en France, une affiche est préparée et diffusée pour « riposter »³⁶ : « on y voit un mannequin blond, biceps saillants, habillé en plombier une clé à molette à la main. Le hasard veut que « clé à molette » en polonais se dise « *klucz francuski* », soit… « clé française ». L'affiche fait dire au jeune homme : « Je reste en Pologne. Venez nombreux »³⁷. Il y avait aussi une version avec une infirmière polonaise, qui a eu moins d'échos. En mai 2005, cette campagne a ainsi donné un visage au « plombier polonais », celui du mannequin Piotr Adamski, ciblant ainsi précisément un pays et ses habitants tout en rendant l'expression encore plus populaire grâce à son message ironique.

Image 1 : Affiche de 2005 de l'Office du tourisme polonais, réalisée par Andrzej Kozłowski et Krzysztof Turowski



Source: https://polishpostergallery.com/poster/unk_polski_hydraulik/pl

L'affiche est saluée en France pour son humour, mais en Pologne, elle génère de nouvelles réactions politiques. Alors que l'ancien Président Lech Wałęsa y fait référence pour dénoncer la vision anti-libérale française du Marché unique³⁸, son opposant politique, le nouveau Président Lech Kaczyński, regrette qu'elle soit un « marqueur de classe » dont il voudrait dissocier l'image

³⁶ J. Batthi, « Poles try to counter negative image", *Deutsche Welle-World*, 28.06.2005.

³⁷ RFI, op. cit.

³⁸New York Times, op.cit.

de son pays : « notre pays est perçu comme un pays de plombiers, alors que nous sommes aussi un pays d'avocats, qui connaissent très bien les langues, nous sommes un pays de bons informaticiens, de mathématiciens. Je préférerais que mon pays soit également connu de ce côté-là » (trad. S.M., issu de Garapich, 2016).

On retrouve cette aspiration à faire la promotion d'une nouvelle image de la Pologne en Europe de la part du Ministre des Affaires étrangères Stefan Meller, né à Lyon et ancien ambassadeur polonais en France. En 2006, il déplore devant l'Assemblée polonaise que « bien que le "grand élargissement" de 2004 ait revitalisé l'UE, apportant une valeur ajoutée sous la forme d'un entrepreneuriat jeune, la créativité, l'énergie des pays et des sociétés de l'Europe centrale et orientale, il a aussi réveillé des stéréotypes hostiles sur la Pologne, symbolisé par le 'plombier polonais' » (trad. S.M., Meller, 2007, p. 15).

Permanence du « plombier polonais » dans les débats politiques sur l'Europe en France

Au cours des quinze dernières années, l'image des Polonais a évolué en France vers des qualités plus positives, mais la référence au « plombier polonais » reste prégnante dans l'opinion publique et les médias. Cette expression est employée pour cliver les travailleurs européens, même lors de nouveaux débats comme la réforme de la directive sur les travailleurs détachés, ou en visant d'autres pays, comme l'Ukraine.

En 2011, le Gouvernement polonais commande une étude sur l'image des Polonais chez ses partenaires économiques. On y constate que le « plombier polonais » reste dominant dans l'imaginaire des Français, désormais associé à des qualités positives, comme celle du « travailleur laborieux » et « fiable », « prêt à faire des sacrifices pour gagner sa vie », même si c'est « au prix d'un travail moins bien rémunéré »³⁹. La philologue polonaise Marcela Świątkowska note donc une évaluation positive par rapport à un autre stéréotype dominant en France, « saoul comme un Polonais », datant de l'ère napoléonienne. Elle souligne une autre évaluation positive avec l'association du « plombier polonais » et la perception « d'un travailleur qualifié avec un haut niveau de culture et très compétitif »⁴⁰.

³⁹ Badania wizerunkowe Polski i polskiej gospodarki w krajach głównych partnerów gospodarczych, Ministerstwo Gospodarki, Warszawa 2011.

⁴⁰ W. Chłopicki, S. Gajda, « Współczesny polski dyskurs publiczny w perspektywie międzynarodowej. Fragment dyskusji Public Discourse in International Perspective. Round Table Discussion », *Półrocznik Językoznawczy Tertium. Tertium Linguistic Journal* 1 (1&2), 2016.

Pendant la décennie 2010, la référence au « plombier polonais » reste vivante dans les débats politiques concernant l'Europe en France. De manière notoire, elle est associée à la question de l'immigration, qui a été au cœur du référendum sur la sortie de l'UE au Royaume-Uni en 2016⁴¹. Au niveau de l'UE, elle sert dans la presse à expliquer, entre 2013 et 2018, les débats autour de la réforme sur les travailleurs détachés qui divise politiquement entre, d'une part, la France encline à réguler et, d'autre part, la Pologne favorable à la liberté de circulation⁴².

Statistiquement, bien que la France en soit la seconde destination après l'Allemagne, les travailleurs détachés, en premier lieu les Polonais, représentent moins de 1% de la population active française en 2016^{43} . Dans certains secteurs comme les chantiers navals 44 , on relève des contournements de la loi européenne que la réforme de la directive actée en 2018 veut stopper avec le principe d'« une même rémunération pour un même travail sur un même lieu », et par des contrôles plus fréquents.

Lors de la campagne électorale européenne au printemps 2024, alors que le Premier ministre Gabriel Attal évoque le « plombier polonais » comme un « problème [désormais] réglé [grâce à l'adoption de la directive sur les travailleurs détachés] »⁴⁵, l'expression sert aussi aujourd'hui à poser la question de l'ouverture du marché européen aux travailleurs ukrainiens⁴⁶. En Pologne, alors que l'on constate la hausse des retours des émigrés économiques au pays⁴⁷, l'expression est détournée pour plaisanter sur l'éventualité de voir arriver des « plombiers ou infirmières britanniques »⁴⁸, au vu du rattrapage économique observé dans le pays depuis vingt ans⁴⁹.

En 2023, le Produit intérieur brut par habitant en France est plus de deux fois celui de la Pologne (33.290 euros contre 14.750 euros), mais

⁴¹ A. Frachon, « Brexit et plombier polonais », *Le Monde*, 14.06.2016.

⁴² RFI, op. cit.

⁴³ Ibidem.

 $^{^{\}rm 44}$ D. Gallois, « Après le « plombier polonais », voilà la polémique du « travailleur détaché », Le Monde, 2.12.2013.

 $^{^{45}}$ P.-L. Thomas, « Le « problème » du plombier polonais est-il vraiment réglé, comme l'assure Gabriel Attal ? », *Le Figaro*, 4.06.2024.

⁴⁶ P. Lellouche, « Les travailleurs européens ont aimé le plombier polonais, nos paysans vont adorer les agriculteurs ukrainiens », *Le Figaro*, 31.01.2024.

 $^{^{47}}$ E. Albert, H. Bienvenu, « Ces milliers de Polonaises et de Polonais qui reviennent dans leur pays après avoir vécu dans l'Ouest de l'UE », Le Monde, 31.05.2024

⁴⁸ « Crisis is consuming Great Britain. Our nurses will go to Poland to earn money », *Polska Newsweek*. 30.07.2024.

⁴⁹ Statistics Poland, 2024, op. cit.

les statistiques montrent que ces disparités ne créent pas de mouvement vers une migration massive. Jusqu'à ce jour, seuls 3,8% de la population active européenne travaille dans un autre Etat membre (soit moins de 10 millions de personnes), à quoi il faut ajouter 6,5 millions de travailleurs transfrontaliers et détachés⁵⁰. En 2023, la France compte 32% d'immigrants d'origine européenne, dont les trois quarts viennent de trois pays de l'UE (Portugal, Italie, Espagne). Ce chiffre marque une nette baisse par rapport aux années 1970 (où la part de migrants européens était de 66%), une tendance liée au retour dans le pays d'origine des trois pays cités⁵¹. Seuls 15% de ces immigrants européens sont nés dans des pays ayant adhéré le plus récemment à l'UE⁵².

Conclusions

Alors que l'UE a comme priorité de constituer un marché sans entraves de circulation, et plus fondamentalement de rapprocher les « peuples de l'Europe », l'expression du « plombier polonais » a été popularisée au moment de l'élargissement de 2004 et s'est maintenue par la suite dans les débats politiques pour revendiquer une limitation du principe de la libre-circulation (ce que l'on nomme en économie une "barrière non-tarifaire").

L'analyse des directions et du volume de l'émigration polonaise et de l'importance de l'immigration polonaise en France a montré que les craintes liées à leur arrivée massive étaient infondées. Parmi d'autres obstacles socio-culturels, l'expression du « plombier polonais » a visé à poser la question clivante, entre partis politiques français et au niveau européen, en particulier entre la France et la Pologne, des limites à apporter à l'ouverture du marché du travail au travailleur étranger.

En visant particulièrement la Pologne par la stigmatisation du « plombier polonais », l'expression suscite des réactions parmi la classe politique polonaise, qui a prêté attention à ce que l'image économique de leur pays s'améliore, et a dans une certaine mesure contribuée à renouveler l'image des travailleurs polonais en France. De plus, à la suite du référendum de 2005, son usage s'est maintenu lors de la réforme de la directive sur les travailleurs détachés, le Brexit et aujourd'hui quand émergent des débats sur les futurs élargissements de l'UE, par exemple à l'Ukraine.

⁵⁰ Eurostat, 2023.

⁵¹INSEE « Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants », France Portrait social, 2011.

⁵² INSEE « L'essentiel sur les immigrés et les étrangers », 29.08.2024.

Même séparée de son contexte d'émergence, l'élargissement de 2004, du secteur économique voire du pays, l'expression du « plombier polonais » continue d'être utilisée en France, pour distinguer les travailleurs européens entre eux et revendiquer des protections qui remettent en cause la finalité du marché européen sans frontières.

Conflict of interest statement: The Author declares that there was no conflict of interest in this study.

AUTHOR'S CONTRIBUTION: The Author is solely responsible for the conceptualization and preparation of the article.

Bibliographie

Ouvrages

Garapich M.P., London's Polish borders, Columbia University Press, 2016. Zaremba M., Polski hydraulik i inne opowieści ze Szwecji, Wydawnictwo Czarne, Wołowiec 2008.

Articles dans une revue

- Capelle-Pogacean A., « The Polish plumber and the imaginaries of the East-West divide in Hungary and Romania: Old divisions and new boundaries », *Studia Universitatis Babes-Bolyai Studia Europaea*, 2(1-2), 2007, pp. 5-28.
- Dubucs H., Mourlane S., « Les migrations intra-européennes d'hier à aujourd'hui », *Hommes & Migrations*, *L'Europe en mouvement*, 1317-18, 2017, pp. 6-14.
- Grossman E., Woll C., « The French debate over the Bolkestein directive », *Comparative European politics*, vol. 9, 3, 2011, pp. 344-366.
- Jarukaitis I., « The European Union as a Community of Values: the Importance of the Dialogue between the Court of Justice of the European Union and National Courts », *Teisė*, 131, 2024, pp. 23-43.
- Meller S., « Informacja rządu na temat polskiej polityki zagranicznej w 2006 roku », *Rocznik Polskiej Polityki Zagranicznej*, (1), 2007, pp. 9-28.
- Volkmann H., « Wer hat Angst vor dem polnischen Klempner? Analyse der deutschen Einstellung gegenüber Arbeitern aus Polen und wie sie in den Medien und von Politikern präsentiert wurde », *Aktuelle Ostinformationen*, 53(3-4), 2006, pp. 50-58.

Articles dans un ouvrage collectif

Kawecka-Wyrzykowska E., « Narodowe regulacje na rynku wewnętrznym UE: nowe bariery we współpracy », [in :] E. Kawecka Wyrzykowska (ed.), *Unia Europejska w gospodarce światowej – nowe uwarunkowania*, Szkoła Główna Handlowa w Warszawie – Oficyna Wydawnicza, Warszawa 2007, pp. 1-28.

Sarale J.-M., « Formule discursive, argumentation et dialogisme transdiscursif : le 'plombier polonais' dans le débat public de 2005 sur l'Europe », [in :] J. Auboussier, T. Ramoneda, *L'Europe en contre-discours*, 948, n°58, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, pp. 95-114.

Articles dans une revue générale

- Albert E., Bienvenu H., « Ces milliers de Polonaises et de Polonais qui reviennent dans leur pays après avoir vécu dans l'Ouest de l'UE », *Le Monde*, 31.05.2024
- Batthi J., « Poles try to counter negative image », *Deutsche Welle-World*, 28.06.2005
- Borkowska E., Skibińska R., « Francja otwiera rynek pracy dla Polaków », *Rzeczpospolita*, 28.05.2008.
- Frachon A., « Brexit et plombier polonais », Le Monde, 14.06.2016.
- Gallois D., « Après le « plombier polonais », voilà la polémique du « travailleur détaché », *Le Monde*, 2.12.2013.
- Lellouche P., « Les travailleurs européens ont aimé le plombier polonais, nos paysans vont adorer les agriculteurs ukrainiens », *Le Figaro*, 31.01.2024
- Leonard D., « Exploding the myth of the Polish plumbers », *Politico*, 12.10.2005. « Polish plumber turned out to be French hoax », *Euractiv*, 22.10.2009.
- Sciolino E., « Unlikely Hero in Europe's spat : the 'Polish Plumber' », *New York Times*, 26.06.2005.
- Thomas P.-L., « Le 'problème' du plombier polonais est-il vraiment réglé, comme l'assure Gabriel Attal ? », *Le Figaro*, 4.06.2024.
- Vallet J., « Passe d'arme France-Pologne : d'où vient le 'plombier polonais' »?, *RFI*, 26.08.2017.

Internet

- Badania wizerunkowe Polski i polskiej gospodarki w krajach głównych partnerów gospodarczych (2011). Warszawa: Ministerstwo Gospodarki < http://ageron.pl/pl/category/projekty/badania-wizerunkowe/> [consulté le 10/01/2024]
- Batut C., Gantois T., Lavallée J., « La mobilité intra-européenne des personnes », *Trésor-Eco*, n°337, février 2024, < https://www.tresor.economie.gouv.fr/ Articles/tags/Tresor-Eco> [consulté le 7/01/2025]
- Commission Européenne, « Enlargement, Two years later : an economic evaluation, Occasional papers », n°24, 2006 < https://ec.europa.eu/economy_finance/publications/pages/publication_summary7550_en.htm> [consulté le 7/01/2025]
- Główne kierunki emigracji i imigracji na pobyt stały w latach 1966-2023 (2023), Warszawa: Główny Urzad Statystyczny < https://stat.gov.pl/obszarytematyczne/ludnosc/migracje-zagraniczne-ludnosci/glowne-kierunkiemigracji-i-imigracji-na-pobyt-staly-w-latach-1966-2023,4,2.html> [consulté le 6 janvier 2025].
- INSEE « Les immigrés, les descendants d'immigrés et leurs enfants », *France Portrait social*, 2011.

Mooyaart J., Valk H. de, « Intra-EU migration 2010-2020 », *QuantMig project*, Deliverable 4.2., 2021 https://www.quantmig.eu/res/files/QuantMig_Deliverable%204.2%20v1.1Final.pdf [consulté le 7/01/2025].

Statistics Poland, 20 years together, 2024 https://stat.gov.pl/en/topics/other-studies/other-aggregated-studies/20-years-together-poland-in-the-european-union,37,1.html> [consulté le 10/01/2025]

Authors:

SABINE MENU holds a PhD in political science and has worked on the role of regional identities as a plural and evolving resource in shaping economic policy action in regions in Europe from the 1980s onwards (Revue Internationale de Politique Comparée, 17, 3, 2010). In relation with her teaching on the functioning of the European Union as an associate professor at EM Strasbourg Business School, she has published a biography (*Paul Collowald, pionnier d'une Europe à unir*, Peter Lang, 2018) and has worked on the place and role of cultural diversity in the European integration process.

LUCYNA BŁAŻEJCZYK-MAJKA, university professor at the Department of History, Adam Mickiewicz University. Research interests: quantitative methods in historical research, especially in the field of economy and economics; efficiency of European Union agriculture; history of cooperative banking; historical causes of regional differentiation. Co-Editor of the journal "Studia Historiae-Oeconomicae."